



Prix élogia

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) au collégial suscite depuis plusieurs années un intérêt grandissant chez les adultes désireux de faire reconnaître leurs compétences. La notoriété qu'elle a acquise est due à la rigueur de sa démarche, tout comme à l'engagement et à l'effort de personnes qui contribuent à la qualité de sa mise en œuvre. Devant les défis relevés, ces personnes aux idées novatrices méritent d'être récompensées avec éloge.

Ainsi, pour célébrer une décennie d'engagement, d'accompagnement et d'avancement, les CERAC sont heureux de présenter le tout nouveau prix Élogia reconnaissant la contribution remarquable à la RAC d'un projet inspirant. Remis lors du colloque sur la RAC, ce prix récompense la créativité d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant participé à la réalisation d'un projet singulier et innovant.

Admissibilité

- Le projet est réalisé par des personnes intervenantes en RAC (personne seule ou groupe de personnes).
- La période de la réalisation du projet se situe au cours des deux années suivant le dernier colloque sur la RAC, soit depuis octobre 2022.

Critères de sélection des candidatures

- Valorisation de l'une des thématiques suivantes : innovation - partenariat - accompagnement - rayonnement de la RAC au collégial
- Retombées et impacts significatifs
- Contribution aux bonnes pratiques en RAC (respect des valeurs, des principes et des règles ministérielles)

Consignes

1. Un collège peut soumettre la candidature de plus d'un projet;
2. La personne lauréate ou les personnes lauréates consentent à la publication de leur nom, de leur photo et de leur réalisation à des fins de promotion par les CERAC;
3. Les candidatures incomplètes ou soumises après la date limite ne seront pas retenues;
4. Les membres du comité de sélection doivent se retirer du processus de nomination ou de vote si la question d'un conflit d'intérêts se pose avec une candidature;
5. Un projet CERAC ne peut être mis en candidature.

Délai et dépôt de candidature

- La date limite pour soumettre une candidature est le 30 mai 2024.
- Chaque dépôt de candidature comprend le [formulaire de candidature](#) détaillé et les documents présentant le projet.